

Paraît chaque mois
Abonnement annuel:
160 francs suisses
Fascicule mensuel:
20 francs suisses

105^e année – N° 5
Mai 1992

Le Droit d'auteur

Revue mensuelle de
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

Sommaire

NOTIFICATIONS RELATIVES AUX TRAITÉS ADMINISTRÉS PAR L'OMPI DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR	
Convention OMPI. Adhésion : Albanie	135
Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles. Adhésion : Argentine	135
ACTIVITÉS NORMATIVES DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR	136
ACTIVITÉS DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT	
Afrique	136
Amérique latine et Caraïbes	136
Asie et Pacifique	137
Coopération pour le développement (en général)	137
ACTIVITÉS DE L'OMPI DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR SPÉCIALEMENT CONÇUES POUR LES PAYS EUROPÉENS EN TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ	138
CONTACTS DU BUREAU INTERNATIONAL DE L'OMPI AVEC DES GOUVERNEMENTS ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR	138
NOUVELLES DIVERSES	139
CALENDRIER DES RÉUNIONS	140

LOIS ET TRAITÉS DE DROIT D'AUTEUR ET DE DROITS VOISINS

(ENCART)

Note de l'éditeur

HONDURAS

Loi sur les droits de propriété intellectuelle des producteurs de phonogrammes
(n° 131-91 du 22 octobre 1991) Texte I-01

OMPI 1992

La reproduction des notes et rapports officiels ainsi que des traductions de textes législatifs et conventionnels, publiés dans la présente revue, n'est autorisée qu'avec l'accord préalable de l'OMPI.

Notifications relatives aux traités administrés par l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur

Convention OMPI

Adhésion

ALBANIE

Le Gouvernement de l'Albanie a déposé, le 31 mars 1992, son instrument d'adhésion à la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, signée à Stockholm le 14 juillet 1967 et modifiée le 2 octobre 1979.

budget de la Conférence de l'OMPI, l'Albanie sera rangée dans la classe C.

Ladite convention, telle que modifiée le 2 octobre 1979, entrera en vigueur, à l'égard de l'Albanie, le 30 juin 1992.

Pour déterminer sa part contributive dans le

Notification OMPI n° 156, du 1^{er} avril 1992.

Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles

Adhésion

ARGENTINE

Le Gouvernement de l'Argentine a déposé, le 29 avril 1992, son instrument d'adhésion au Traité sur l'enregistrement international des oeuvres audiovisuelles, adopté à Genève le 18 avril 1989.

Ledit traité entrera en vigueur, à l'égard de l'Argentine, le 29 juillet 1992.

Notification IRAW n° 9, du 30 avril 1992.

Activités normatives de l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur

Comité d'experts sur un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques. Le comité d'experts a tenu sa deuxième session au siège de l'OMPI, à

Genève, du 10 au 17 février 1992. Le rapport de cette session a été publié dans le numéro d'avril de la présente revue.

Activités de l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur spécialement conçues pour les pays en développement

Afrique

Assistance en matière de législation et de modernisation de l'administration

Cameroun. En février 1992, un fonctionnaire national s'est rendu au siège de l'OMPI, où il a eu des entretiens avec des fonctionnaires et un consultant suisse de l'Organisation au sujet du renforcement, avec l'assistance de l'OMPI, de la gestion collective du droit d'auteur au Cameroun.

Kenya. En février 1992, à la demande du procureur général du Kenya, le Bureau international a donné son opinion sur la compatibilité de la loi kényenne sur le droit d'auteur avec la Convention de Berne et sur les propositions de modification nécessaires aux fins de l'adhésion — actuellement à l'examen — du Kenya à cette convention.

Amérique latine et Caraïbes

Assistance en matière de législation et de modernisation de l'administration

Mexique. En février 1992, un fonctionnaire national s'est rendu au siège de l'OMPI, où il s'est entretenu des activités de coopération en matière de droit d'auteur.

Pérou. En février 1992, le ministre péruvien des affaires étrangères s'est rendu au siège de l'OMPI,

où il a eu des entretiens avec le directeur général et des fonctionnaires de l'Organisation sur la coopération entre l'OMPI et le Pérou, sur l'adhésion éventuelle du Pérou à des traités administrés par l'OMPI et sur la situation en matière de propriété intellectuelle dans les pays parties à l'Accord de Carthagène.

Asie et Pacifique

Assistance en matière de législation et de modernisation de l'administration

Mission commune de l'OMPI, de la Commission des Communautés européennes (CCE) et de l'Office européen des brevets (OEB). En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI et des fonctionnaires de la CCE et de l'OEB se sont rendus dans cinq pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Thaïlande) pour y effectuer une mission d'enquête. Le programme de celle-ci avait été établi au préalable lors d'une réunion tripartite tenue au siège de l'OMPI, à Genève. La mission avait essentiellement pour but d'étudier la faisabilité d'un projet régional qui porterait sur le renforcement de la propriété intellectuelle dans les pays de l'ANASE et bénéficierait du concours financier des Communautés européennes.

Activités menées à l'échelon multinational. En février 1992, le fonctionnaire de l'OMPI qui a pris part à la mission commune précitée a, à l'occasion de son voyage dans les pays susmentionnés de l'ANASE, fait le point avec les autorités nationales et des fonctionnaires représentant le PNUD dans ces pays, ainsi qu'avec des fonctionnaires du secrétariat de l'ANASE à Jakarta, des progrès réalisés concernant d'autres activités, en cours ou futures,

organisées par l'OMPI aux fins de renforcer les systèmes de propriété intellectuelle de ces pays.

Chine. En février 1992, deux fonctionnaires de l'OMPI se sont entretenus, à Genève, avec deux fonctionnaires de l'Administration nationale du droit d'auteur de Chine (NCAC) du programme de coopération pour 1992 et 1993, et en particulier de l'institution d'un système approprié de gestion collective du droit d'auteur.

Inde. En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI s'est entretenu, à Genève, avec un fonctionnaire national indien du projet de révision de la loi indienne sur le droit d'auteur.

Laos. En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Vientiane, où il a eu des entretiens avec les autorités nationales sur l'adhésion éventuelle du Laos à la Convention instituant l'OMPI, sur la création d'un système de propriété industrielle et sur d'autres questions relatives à la coopération entre le Laos et l'OMPI. Il s'est aussi entretenu avec les fonctionnaires représentant le PNUD dans ce pays.

Hong Kong. En février 1992, un fonctionnaire du Département de la propriété intellectuelle s'est rendu au siège de l'OMPI pour discuter de questions d'intérêt commun.

Coopération pour le développement (en général)

Japon. En février 1992, un fonctionnaire national de l'Agence pour les affaires culturelles s'est rendu au siège de l'OMPI pour s'entretenir de la coopération avec l'Organisation, principalement pour les pays d'Asie.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). En février 1992, un fonctionnaire

de l'OMPI a pris part, à New York, à une réunion interorganisations avec le PNUD concernant l'orientation des ressources spéciales du Programme vers le transfert et l'adaptation de techniques.

En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI a pris part, à New York, à la réunion d'organisation pour 1992 et à la session extraordinaire du Conseil d'administration du PNUD.

Activités de l'OMPI dans le domaine du droit d'auteur spécialement conçues pour les pays européens en transition vers l'économie de marché

Activités nationales

Estonie. En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI s'est rendu à Tallinn, où il s'est entretenu avec des fonctionnaires nationaux de l'élaboration d'un projet de loi sur le droit d'auteur, de l'adhésion de l'Estonie à la Convention de Berne et de la modernisation du système de gestion collective du droit d'auteur en Estonie. Il a aussi présenté à l'Université de Tartou un exposé sur le rôle et les activités de l'OMPI.

Hongrie. En février 1992, le directeur général de l'OMPI a reçu la visite du président de la Cour suprême de Hongrie et s'est entretenu avec lui, notamment, de l'état et de l'évolution

récente des lois hongroises sur la propriété intellectuelle.

Pologne. En février 1992, le Bureau international, à la demande des autorités nationales, a formulé des avis sur les projets de modification de la loi sur le droit d'auteur.

Roumanie. En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI et un consultant suisse se sont rendus à Bucarest, où ils se sont entretenus avec les autorités nationales de la modernisation de la législation sur le droit d'auteur et du système de gestion collective du droit d'auteur.

En février 1992, deux fonctionnaires roumains se sont rendus à l'OMPI pour examiner des questions juridiques relatives au droit d'auteur.

Contacts du Bureau international de l'OMPI avec des gouvernements et des organisations internationales dans le domaine du droit d'auteur

Nations Unies

Nations Unies. Comité administratif de coordination (CAC). En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI a pris part à New York à une réunion du Comité d'organisation du CAC.

CNUCED (Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement). En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI a suivi à Carthagène (Colombie) la huitième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Organisations régionales

Parlement européen. En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI a reçu la visite de deux députés du Parlement européen, qui sont venus pour des entretiens généraux sur la protection mondiale de la propriété intellectuelle.

Autres organisations

Association littéraire et artistique internationale (ALAI). En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI a participé à une session du Comité exécutif de l'ALAI qui s'est tenue au siège de l'OMPI, à Genève. Le comité a examiné notamment le mémorandum établi par l'OMPI pour les deux premières sessions du Comité d'experts de l'OMPI sur un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne, ainsi que les résultats des délibérations qui ont eu lieu lors de ces sessions.

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC). En février 1992, le directeur général et un fonctionnaire de l'OMPI ont participé à Munich à une session du Comité européen de la CISAC. Au cours de cette session, le directeur général a présenté un exposé sur les activités de l'OMPI dans le domaine de l'administration collective du droit d'auteur et sur les travaux préparatoires du Protocole de Berne qui est envisagé.

Japan Trademark Association (JTA) et Customs Intellectual Property Information Centre (CIPIC), Japan Tariff Association. En février 1992, un représentant de la JTA et un représentant du CIPIC, Japan Tariff Association, sont venus au siège de l'OMPI s'entretenir avec des fonctionnaires de l'OMPI des activités de l'Organisation dans le domaine de l'harmonisation des législations sur les marques, du Protocole de Madrid et de la protection contre la contrefaçon et la piraterie.

Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO). En février 1992, un fonctionnaire de l'OMPI s'est entretenu à Genève avec un fonctionnaire de l'ISESCO d'éventuelles activités de coopération qui pourraient être menées en 1992 par les deux organisations dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins.

Contacts au niveau national

Allemagne. En février 1992, le chef du Service du droit d'auteur du Ministère fédéral de la justice est venu au siège de l'OMPI afin de s'entretenir avec un fonctionnaire de l'Organisation de questions relatives à la protection des programmes d'ordinateur par les brevets et par le droit d'auteur.

Espagne. En février 1992, à la demande du ministre espagnol de la culture, le Bureau international a donné son avis sur un projet de loi portant révision de la loi espagnole sur la propriété intellectuelle.

Etats-Unis d'Amérique. En février 1992, le directeur général a reçu une délégation des Etats-Unis d'Amérique conduite par un membre du Congrès. Les entretiens ont porté sur les traités et la législation dans le domaine du droit d'auteur.

Nouvelles diverses

Nouvelles nationales

Japon. La loi sur le droit d'auteur a été modifiée avec effet le 1^{er} janvier 1992.

Calendrier des réunions

Réunions de l'OMPI

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'OMPI et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1992

- 1^{er}-5 juin (Genève)** **Comité d'experts sur l'harmonisation des législations protégeant les marques (troisième session)**
Le comité continuera d'examiner un projet de traité sur le droit des marques, en s'attachant notamment à l'harmonisation des formalités relatives à la procédure d'enregistrement des marques.
Invitations : Etats membres de l'Union de Paris, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Paris ainsi que certaines organisations.
- 15-19 juin (Genève)** **Comité d'experts sur une loi type concernant la protection des droits de propriété intellectuelle des producteurs d'enregistrements sonores**
Le comité examinera un projet de loi type relative à la protection des droits des producteurs d'enregistrements sonores, qui pourrait être utilisée par les législateurs à l'échelon national ou régional.
Invitations : Etats membres de l'Union de Berne ou de l'OMPI ou parties à la Convention de Rome ou à la Convention phonogrammes et, en qualité d'observateurs, certaines organisations.
- 21-29 septembre (Genève)** **Organes directeurs de l'OMPI et des unions administrées par l'OMPI (vingt-troisième série de réunions)**
Certains organes directeurs se réuniront en session ordinaire et d'autres en session extraordinaire.
Invitations : en qualité de membres ou d'observateurs (selon l'organe considéré), Etats membres de l'OMPI ou des unions et, en qualité d'observateurs, autres Etats et certaines organisations.
- 12-16 octobre (Genève)** **Groupe de travail sur l'application du Protocole de Madrid de 1989 (cinquième session)**
Le groupe de travail continuera d'examiner un règlement d'exécution commun à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques et au Protocole de Madrid, ainsi qu'un projet de formulaires devant être établis en vertu de ce règlement d'exécution.
Invitations : Etats membres de l'Union de Madrid, Etats ayant signé le protocole ou y ayant adhéré, Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, autres Etats membres de l'Union de Paris se déclarant désireux de faire partie du groupe de travail en cette qualité ainsi que certaines organisations non gouvernementales.
- 2-6 novembre (Genève)** **Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins (dixième session)**
Le comité passera en revue et évaluera les activités menées dans le cadre du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec le droit d'auteur et les droits voisins depuis sa dernière session (avril 1991) et fera des recommandations sur l'orientation future de ce programme.
Invitations : Etats membres du comité et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du comité ainsi que certaines organisations.
- 9-13 novembre (Genève)** **Comité permanent de l'OMPI chargé de la coopération pour le développement en rapport avec la propriété industrielle (quinzième session)**
Le comité passera en revue et évaluera les activités menées dans le cadre du Programme permanent de l'OMPI concernant la coopération pour le développement en rapport avec la

propriété industrielle depuis sa dernière session (juillet 1991) et fera des recommandations sur l'orientation future de ce programme.

Invitations : Etats membres du comité et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'Organisation des Nations Unies qui ne sont pas membres du comité ainsi que certaines organisations.

30 novembre – 4 décembre (Genève)

Comité d'experts sur un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne (troisième session)

Le comité continuera d'examiner la question de l'élaboration d'un éventuel protocole relatif à la Convention de Berne pour la protection des oeuvres littéraires et artistiques.

Invitations : Etats membres de l'Union de Berne, Commission des Communautés européennes et, en qualité d'observateurs, Etats membres de l'OMPI qui ne sont pas membres de l'Union de Berne ainsi que certaines organisations.

Réunions de l'UPOV

(Cette liste ne contient pas nécessairement toutes les réunions de l'UPOV et les dates peuvent faire l'objet de modifications.)

1992

26 et 27 octobre (Genève)

Comité administratif et juridique

Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.

28 octobre (Genève)

Comité consultatif (quarante-cinquième session)

Invitations : Etats membres de l'UPOV.

29 octobre (Genève)

Conseil (vingt-sixième session ordinaire)

Invitations : Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

30 octobre (Genève)

Réunion avec les organisations internationales

Invitations : organisations internationales non gouvernementales, Etats membres de l'UPOV et, en qualité d'observateurs, certains Etats non membres et organisations intergouvernementales.

Autres réunions

1992

24 et 25 septembre (Helsinki)

Fédération internationale des organismes gérant les droits de reproduction (IFRRO) : Réunion générale annuelle.

5-7 octobre (Sitges)

Association littéraire et artistique internationale (ALAI) : Journées d'étude.

7-10 octobre (Amsterdam)

Ligue internationale du droit de la concurrence (LIDC) : Congrès.

18-24 octobre (Maastricht/Liège)

Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs (CISAC) : Congrès.

15-21 novembre (Buenos Aires)

Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Comité exécutif.

1993

- | | |
|--|--|
| 7-11 juin (Vejde) | Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Comité exécutif. |
| 26 juin – 1 ^{er} juillet (Berlin) | Licensing Executives Society (International) (LES) : Réunion annuelle. |
| 27-29 septembre (Helsinki) | Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI) (Groupe finlandais) : Colloque. |

1994

- | | |
|--|---|
| 20-24 juin (Vienne)
<i>N.B. Nouvelles dates</i> | Fédération internationale des conseils en propriété industrielle (FICPI) : Congrès. |
| 12-18 juin (Copenhague) | Association internationale pour la protection de la propriété industrielle (AIPPI) : Comité exécutif. |

